

# SOMMAIRE

Edito .....	01
Vœux 2011.....	02
Echos de groupes de paroles.....	03
Invitation goûter du nouvel an .....	07
Nouveauté : Handiweb.....	08
Interligne .....	09
Agenda : Groupes de paroles .....	10
Lecture .....	11
Aidez-nous, à mieux vous aider .....	12

*C'est avec l'accord des intervenants que les textes qui suivent reprennent les témoignages, les questions, les remarques, et quelques idées développées par les familles présentes aux groupes de parole.*

*Les articles signés n'engagent que leur auteur.*

# EDITO

L'année 2011 est arrivée et notre souhait est qu'elle soit messagère de bons moments.

Nous savons cependant que nous aurons parfois à faire face à des imprévus difficiles.

Je constate que souvent nous sommes confrontés à cette réalité avec ceux qui souffrent de troubles psychiques.

Il faut dès lors s'adapter le mieux possible à cette situation.

Comment trouver des ressources pour ne pas perdre courage ?

Similes est là pour vous soutenir dans ce parcours.

Parler via le téléphone, rencontrer la psychologue ou l'assistante sociale, participer à des groupes de paroles sont des démarches qui aident.

Similes est un lieu de parole et la parole libère !

Que cette année soit riche en contacts humains positifs.

HEUREUSE ANNEE !

Simone Nizet-Schelstraete  
Coordinatrice



**Que 2011 vous apporte le bonheur et la réussite, le succès dans vos projets et l'accomplissement de vos rêves.**

# Echos de groupes de parole

La neige des mois de novembre et décembre a empêché nos groupes de parole de bien fonctionner vu le nombre peu important de participants.

Nous partageons dès lors les réflexions d'un groupe du Brabant Wallon qui s'intéresse à l'habitat pour les usagers.

## 1<sup>ère</sup> partie : quelques thèmes abordés

- ✓ Partant du constat, maintes fois réitéré en réunion, du manque d'habitats accessibles financièrement en BW, mais aussi d'accompagnement à domicile, ainsi que d'activités de jour, pour les personnes avec difficulté psychiatrique, nous avons souhaité organiser une réunion à ce sujet.

Trois mères de Similes BW se rencontrent régulièrement depuis 3 ans sur cette thématique à la recherche d'initiatives intéressantes telles que *"Les Invités au Festin"* à Besançon (France), *"Le Pas du Jour"* (Wavre) etc.

En BW, un groupe de travail a démarré avec des familles et l'asbl *"Habitat et Participation"* de LLN. Ce travail débouche actuellement sur un Colloque à Lille, le 30 novembre prochain sous le thème *"Précarité et Santé mentale : Quel accompagnement social en matière de logement ?"*.

Le Service de Santé Mentale et Soins psychiatriques à domicile *"Entre Mots"* développe actuellement un projet immobilier dont le cahier des charges est en bonne voie d'élaboration. Ces professionnels de la santé mentale ont souhaité rencontrer des familles afin d'entendre leurs avis et suggestions.

- ✓ Complémentairement, information est faite en réunion sur l'ouverture prochaine d'un *"Samu psychiatrique"* à Namur, conçu sur le modèle d'E.R.I.C à Paris. Il sera opérationnel dès janvier prochain dans le namurois. Une remarque pertinente signale le besoin de deux personnes au pied du lit de l'utilisateur en cas d'intervention du Samu psychiatrique à domicile... (pour le "sortir du lit" sans la famille, mais aussi pour tenter la nécessaire alliance).

- ✓ Souhait est émis par des familles d'avoir accès aux coordonnées des Initiatives **d'Habitations Protégées, MSP** et autres structures accompagnantes existantes, tant à Bxl, qu'en BW et en Wallonie en général. Divers sites les mentionnent, des publications existent, ces infos peuvent être obtenues à Similes Bxl ou à Similes Wallonie.
- ✓ La question des allocations familiales spéciales pour les adolescents et celles du SPF Sécurité sociale "ex-Vierge Noire" pour les usagers adultes. Constat que les questionnaires sont inadaptés, et que la présence des parents est bien souvent requise pour faire aboutir le dossier. Constituer un dossier médical (à envoyer avant le rendez-vous) par les proches, retraçant l'itinéraire de l'utilisateur, peut aider lors de la rencontre avec les médecins-conseils.  
Une initiative intéressante est signalée, émanant de l'UNAFAM en France qui a édité son propre questionnaire. Nous pourrions l'obtenir, l'utiliser ou au moins nous en inspirer
- ✓ On aborde les recommandations faites par les proches et les usagers, avec Psytoyens et Similes, dans le cadre du travail de concertation de 3 années sur les Projets Thérapeutiques. La question de l'habitat après l'hospitalisation, le nécessaire réseau social en plus du SPD (service soins psychiatriques à domicile).

## **2<sup>ème</sup> partie : Rencontre avec des administrateurs d'Entre Mots au sujet de l'habitat pour les usagers.**

En présence de Monsieur Benoît Van Tichelen et Madame Juliette Coussement, du SSM et SPD "*Entre Mots*" à Ottignies (Tél. 010 43 50 10) un tour de table des personnes présentes nous montre la variété des situations des usagers et de leurs besoins en matière d'habitat.

- ✓ Une situation préoccupe une grand-mère et le groupe présents : celle d'une maman schizophrène vivant seule en appartement avec ses deux jeunes enfants. Toute tentative d'un logement de type communautaire est refusée pour cette maman, malgré le besoin pour elle et les enfants et l'avis d'un psychologue. Nous parlons de l'accompagnement à domicile qui devrait exister systématiquement dans ce cas, d'autant plus que la qualité de vie d'enfants en bas âge est en jeu.

Similes signale à cette dame qu'il existe à notre service de documentation une série de publications, éditée par Similes, destinées aux EPPP (Enfants vivant avec des Parents ayant des Problèmes Psychiques.). Jeunes enfants, adolescents et jeunes adultes, souvent oubliés dans leurs difficultés face aux troubles psychiatriques de leurs parents et/ou de leur fratrie.

- ✓ D'autres situations d'habitat, d'accueil de jour, ou d'hébergement sont relatées : en hôpital de jour, en appartements hospitaliers (Sans Souci), en Initiative d'Habitation Protégée, en appartement supervisé après hospitalisation (CASSMU/Titeca), à la maison en famille, en communauté thérapeutique, en cohabitat avec d'autres..., en mise en observation (MEO) en milieu familial...quid lorsque les parents deviennent très âgés ?

Une équipe de la Fédération Similes appelée "*L'Après-Parents*" s'en préoccupe. L'équipe est aidée de plusieurs juristes.

L'équipe du service "*Entre Mots*" est sensible à cette question du logement en BW. Il s'agit, pour ce service, tant d'un problème rencontré en consultation que comme citoyen. Des usagers doivent quitter le BW car il n'y a pas assez de logements accessibles financièrement.

- ✓ Un travail d'analyse ayant été réalisé par l'équipe d'Entre Mots avec une vingtaine de patients, la question actuelle est
  - *Comment les familles perçoivent-elles la question du logement, du toit pour un proche ?*
  - *Quelle est la situation aujourd'hui ?*
  - *Si l'on rêvait, que serait-ce ?*
  - *Notre place de parents auprès de l'usager dans ce logement (la prendre ou non...)*

### **Des difficultés sont énoncées par le groupe**

- Refus, résistance d'usagers face à des habitats collectifs.
- Anosognosie de l'usager (non-conscience du trouble).
- Souhait souvent exprimé du besoin d'un studio seul, avoir "son chez-soi", pour ne pas subir le regard d'autrui.
- Besoin d'isolement (mais pas de solitude !).
- Besoin de sécurité mais pas de "l'institution".
- La proximité de la souffrance des autres est un obstacle.

- Dans le cas d'un appartement supervisé, il est très rare de pouvoir y déposer ses meubles personnels...
- Dans certains centres de jour, les durées de fréquentation sont réduites, et la jouissance du logement annexe disparaît avec la fin de l'activité.
- On distingue les IHP, les appartements supervisés, et les communautés thérapeutiques qui ont en commun les aspects de l'hébergement et du soin. En cas de maladie au long cours, quel devenir par la suite, quel hébergement ?
- Problème lors de rechutes : quid du bail et de la garantie financière dans le cas d'un appartement privé ?
- A LLN, la ville est sécurisante pour nos fils et filles, mais quel coût financier!
- Souhait exprimé par les familles d'une supervision ou d'un accompagnement dans le cas d'un appartement de propriétaire privé. Cela nécessite un réseau, un soutien avec l'habitation, comment réussir la "pression " d'une présence à domicile. Ex. pour le nettoyage par une tierce personne.
- Il faudrait aussi dans les contacts avec les propriétaires privés une équipe, une structure comme l'AIS (Agence Immobilière Sociale) qui pourrait faire la recherche, ainsi que couvrir et garantir le bail, de manière à protéger l'usager.

### **Que serait une "vie acceptable" pour l'usager ?**

Un jeune d'une vingtaine d'année souhaite vivre avec d'autres, dans un lieu mixte, avec éventuellement des personnes avec handicap moteur et des "mamies " qui vivraient dans ce lieu de cohabitation mais où chacun aurait son chez soi. On peut rêver.

L'équipe d'Entre Mots a bien conscience des problèmes liés aux logements du libre marché, au suivi des soins dans ce type d'hébergement. Tous les usagers ne s'y retrouvent pas.

Un projet rêvé pour d'autres usagers pourrait être celui d'un ensemble immobilier, pas loin des parents, d'une vingtaine de studios équipés, avec un réseau social aux alentours, comme LLN, avec quelques personnes plus âgées, avec un accompagnement, un "être avec eux ". Aide et présence citoyenne, un accès à la propriété (via parfois le patrimoine familial ou une Fondation après leur décès) ou un bail de longue durée. C'est le projet souhaité et étudié actuellement pour le BW par les administrateurs d'Entre Mots.

Ce projet permettrait la continuité des soins et l'accès au logement pour des adultes au-delà de la trentaine et en voie d'une certaine stabilisation. C'est sur un début de description de ce projet que se termine la réunion.  
Cordialement

**Marie Françoise Sautelet**

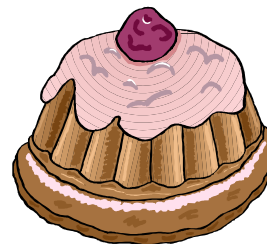
Similes Brabant Wallon

Pour toute information, me joindre au 010/410158 (n° privé)

---

## Invitation au goûter du Nouvel An

*Proches, patients, professionnels, membres ou non membres de Bruxelles ou d'une autre section  
Similes...*



*Vous êtes tous invités à partager ensemble le  
goûter du Nouvel An, que nous organisons à  
Bruxelles - Salle Van Meyel - Avenue G. Henri  
251bis - 1200 Bruxelles  
le samedi 29 janvier 2011 de 14h30 à 17h30*

Infos et réservations : Mme Karima Yassin



02/511.06.19

# Nouveauté : Handiweb

Les personnes handicapées peuvent désormais consulter leur dossier 24 heures sur 24 grâce à Handiweb. Il suffit de disposer d'un ordinateur, d'une connexion internet et d'un lecteur de carte d'identité électronique.

En quelques clics sur [www.handiweb.be](http://www.handiweb.be), les personnes handicapées et/ou leurs intermédiaires pourront savoir :

- quelles sont leurs demandes encore en cours d'examen et leur stade d'avancement, s'il manque encore un document ou un formulaire à compléter ou/et renvoyer, ainsi que l'historique des décisions qui leur ont été notifiées.
- le montant de leur allocation et les dates de paiement.
- leur degré de handicap, et le nombre de points octroyés en fonction de leur perte d'autonomie.
- ce qu'ils doivent faire en cas de changement dans leur situation.
- ce dont ils peuvent éventuellement encore bénéficier.

Développé par la Direction générale Personnes handicapées du SPF Sécurité sociale, Handiweb est une application informatique simple, conviviale et intuitive. Lors de son développement, de nombreux tests ont été effectués auprès de personnes handicapées.

Les personnes handicapées peuvent également se faire aider par une personne de leur choix (un mandataire) pour consulter Handiweb. Il suffit de remplir un [formulaire](#) (appelé mandat).

Dans un avenir proche, les usagers pourront également introduire et gérer eux-mêmes directement leurs demandes.

[Plus d'informations, visiter le site web de la Sécurité sociale :](#)

[https://www.socialsecurity.be/site\\_fr/citizen/Applics/handiweb/index.htm](https://www.socialsecurity.be/site_fr/citizen/Applics/handiweb/index.htm)

# interligne

Soutien et accompagnement du réseau de patients psychiatriques séjournant à domicile.

## OBJECTIFS

Améliorer, dans la perspective de maintien ou de retour à domicile, la qualité de vie des personnes souffrant de troubles psychiques par le soutien et l'accompagnement :

- des **intervenants professionnels** en contact avec des personnes souffrant de troubles psychiatriques;
- du **réseau professionnel et non professionnel** entourant la personne en souffrance, lors de réunions de coordination et de concertation.

## INTERVENTIONS

L'équipe d'Interligne propose :

### Un soutien aux intervenants professionnels

- Nous organisons des modules de formation (sensibilisation à la psychiatrie) et proposons des interventions individuelles ou collectives.

### Des réunions de coordination et de concertation

- Nous recherchons à favoriser l'accès aux soins pour toute personne souffrant de troubles psychiques, isolées ou en voie de rupture psychosocial, pour laquelle des liens sont à construire ou à consolider, par la mise en place d'un réseau autour et à partir de la personne.  
- Nous soutenons un travail de relais, de passerelle vers des structures d'aide générale ou de soins en consolidant le contact avec et entre les institutions.

## PUBLIC-CIBLE

Toute personne souffrant d'un trouble psychiatrique et domiciliée à Bruxelles.

Toute famille dont un des membres connaît des difficultés psychiques, qui refuse tout soin et pour lequel un travail d'accompagnement et de soutien est à organiser.

Les différents intervenants qui rencontrent des personnes souffrant de troubles psychiatriques.

Les services proposés par INTERLIGNE sont gratuits

## ÉQUIPE

L'équipe d'Interligne est composée d'une assistante sociale, d'une assistante psychologue et d'une psychologue.

## INFOS

Une **permanence téléphonique** est assurée le **lundi, mercredi, jeudi et vendredi** de 9h00 à 12h00 et le **mardi** de 14h00 à 17h00.

**Tél : 02/210.20.82**

## CONTACT

### Interligne

Rue de l'Union, 23 – 1210 Bxl.

**Tél** : 02/210.20.82

**Fax** : 02/223.49.54

**E-mail** : [contact@interligne.be](mailto:contact@interligne.be)

### Accès :

Métro Botanique / Madou

Bus : 59, 61, 65,66

Trams : 92, 93, 94

**Liens**: Asbl Messidor & Carrefour

[www.messidor-carrefour.be](http://www.messidor-carrefour.be)



## Agenda des groupes de paroles

Ils sont destinés aux proches de malades psychiques qui souhaitent partager leur vécu et s'entraider. Ils comprennent à chaque fois l'accueil des nouveaux. Une petite participation de 2,50€ vous sera demandée à l'entrée.

**Bruxelles-Centre** : Les lundis : 31/01/11 – 28/02/11 - 28/03/11 – 18/04/11  
30/05/11 – 27/06/11.

Rue Malibran 49 (Entrée Polyclinique, suivre le parcours fléché) à 1050 Ixelles. Accueil à 17h15 réunion de 17h30 à 19h30.

**Bruxelles-Est** : Les jeudis : 03/02/2011 – 03/03/2011 – 07/04/2011 – 05/05/2011 – 09/06/2011.

Maison de l'Entraide – Av. G. Henri 383 - 1200 Bruxelles.  
Accueil à 18h45 - réunion de 19h à 21h.

**Groupe pour enfants de 8 à 12 ans** - Les samedis suivants de 10h à 12h :  
26/2/2011 – 5/3/2011 – 19/3/2011 – 2/4/2011.

Accueil dès 9h30 – Locaux du Sas - rue de la Marne 85 à 1140 Evere.  
Infos et inscriptions : 02/511.99.99 – 0495/79 86 83.

**A Ottignies** : Les lundis : 07/02/11 – 07/03/11 - 04/04/11 – 09/05/11 - 06/06/11.

« Maison de la Citoyenneté » 1<sup>er</sup> étage - Rue des Deux Ponts 15 – 1340 Ottignies de 18h à 20h.

**A Nivelles** : Les lundis : 14/02/11 – 14/03/11 – 11/04/11 – 16/05/11 - 20/06/11.

Dans le Bâtiment de la CSC – 14 rue des Canoniers – 1400 Nivelles de 18h à 20h.

Infos pour les groupes du Brabant Wallon

Ottignies : Tél. : 010/65 64 62 ou 067/21 24 26 ou 010/84 30 02 ou 0472 59 28 13.

Nivelles : Tél. : 010/65 64 62 ou 067/21 24 26 ou 0474/68 26 32 ou 0472/59 28 13

[www.similes.org](http://www.similes.org) - mail : [brabant.wallon@similes.org](mailto:brabant.wallon@similes.org)

# Lecture

En lisant un roman, j'ai découvert une mention de Philippe Pinel (Joncquières 1975 - Paris 1826).

Une certaine école voit en lui l'un des précurseurs de la médecine mentale future psychiatrie, autant que pour Freud sinon davantage.

Ce qui est intéressant, c'est que cette personne était soucieuse - avant la lettre - d'une réforme de la Santé mentale - déjà -, un homme "de grande bienveillance", dont on devine qu'une attitude de respect et d'amour beaucoup plus que de cette condescendance trop souvent rencontrée.

"Les aliénés, disait-il, loin d'être des coupables qu'il faut punir, sont des malades dont l'état pénible mérite tous les égards dus à l'humanité souffrante."

Pinel supprima les saignées et les médications inutiles qui ne faisaient qu'affaiblir les aliénés.

Il pensait qu'on pouvait guérir les fous avec des paroles encourageantes et, dans les cas de délires, un raisonnement habile devait réduire l'idée dominante " ..." (source [wikipedia.org/wiki/Philippe\\_Pinel](http://wikipedia.org/wiki/Philippe_Pinel)).



Yves Paillet

## **Aidez-nous, à mieux vous aider**

**En devenant membre adhérent, la cotisation annuelle s'élève à 20€.**

A verser au n° de compte **BE51 310-1227608-62 de Similes Bruxelles.** Vous recevrez nos périodiques, bénéficierez des réductions réservées aux membres qui font appel à nos services : social, juridique, psychologique, documentation et vous serez informés de nos activités.

## **Soutenez notre action, faites un don**

**Attention, depuis cette année, les dons sont déductibles fiscalement qu'à partir de 40€.**

Versez votre don au n° de compte **BE89 340-4312182-85 de Similes Bruxelles** en mentionnant en communication « Don ».

